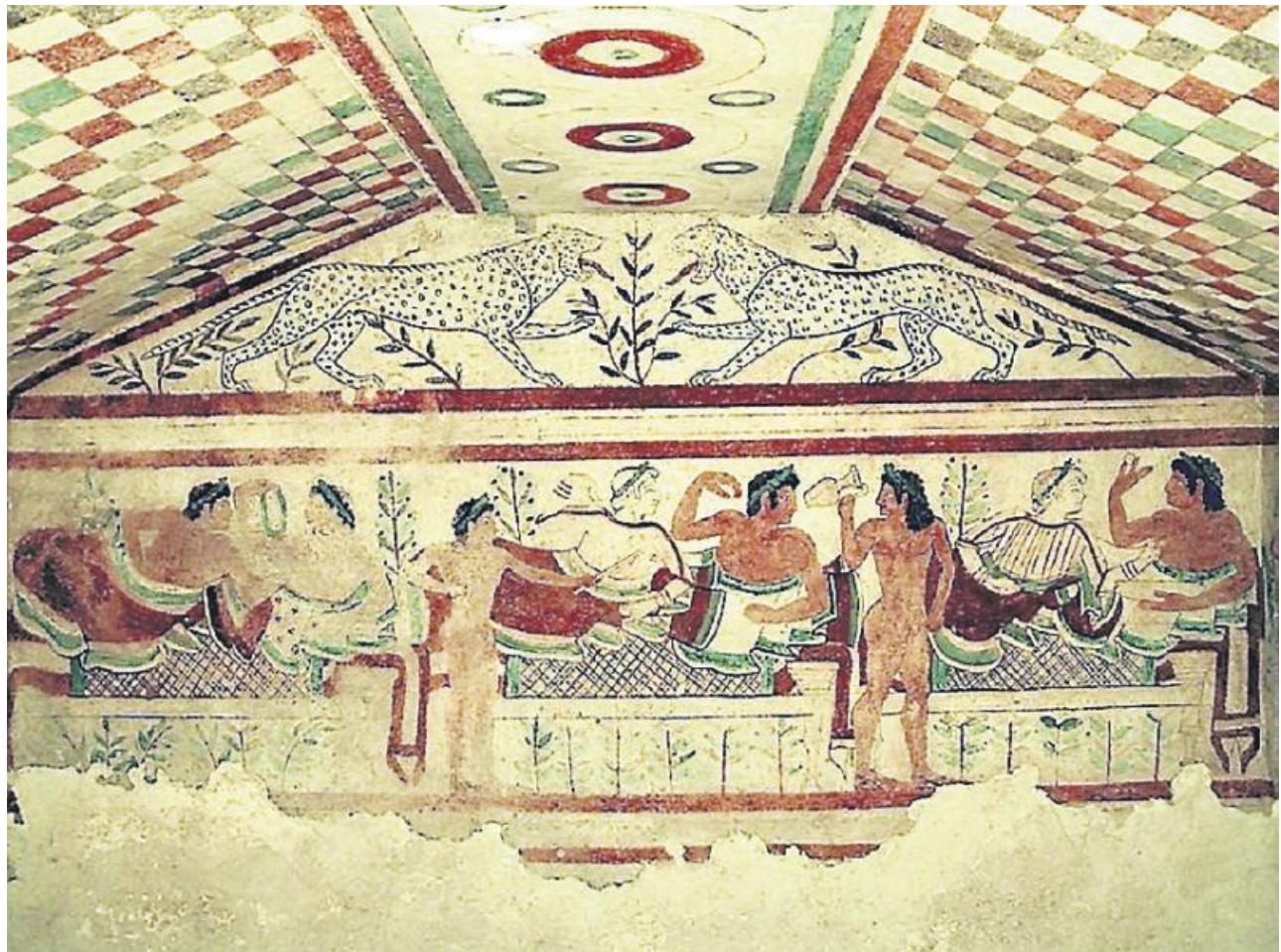


LOCALE

Le programme des conférences de l'UPTC

⌚ 1 min



L'Université pour tous Cahors-Quercy commence cette année 2024 avec autant de propositions de conférences attractives que les années précédentes, touchant à de nombreux domaines de la connaissance et de la culture. Les intervenants, tous bénévoles, sont de bons spécialistes des questions traitées et ont pour objectif de faire partager leurs savoirs de façon documentée, claire et vivante. La présence d'un public en nombre sans cesse croissant en atteste aisément.

Après une interrogation sur l'existence d'une philosophie de l'écologie, c'est à une (re)-découverte du Requiem de Mozart que le public est invité, puis à des réflexions argumentées et précises sur la loi de bioéthique comme sur le sens et

la reconnaissance du travail. Des informations précieuses sur les causes du cancer et les méthodes pour s'en prémunir seront également données.

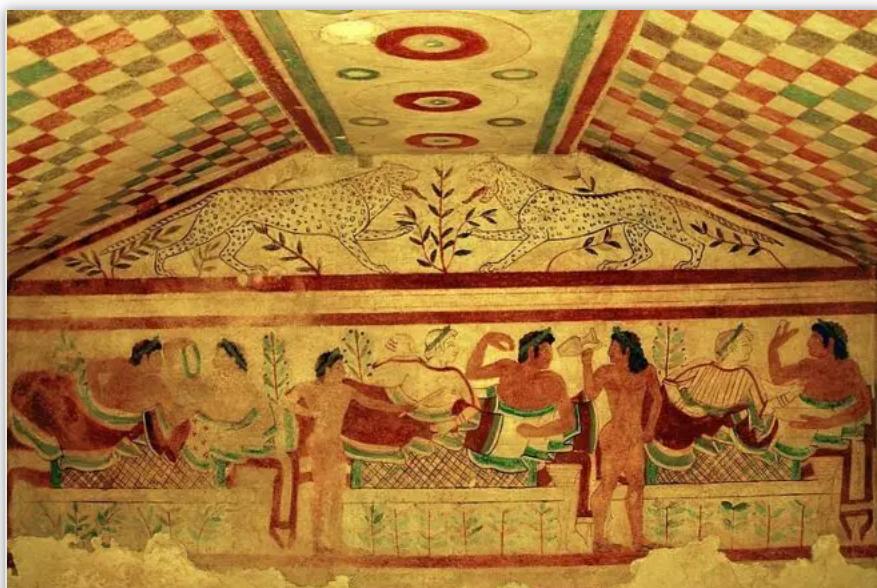
Des cycles déjà commencés comme ceux sur l'histoire des femmes, sur la Sicile, sur la bioéthique et sur la société du numérique se poursuivront avec de conférences telles que : les femmes des Années folles, l'italianité de la Sicile ou le printemps sicilien, la recherche sur l'embryon ou les cellules souches, les épidémies de fake news et comment déjouer les fausses informations virales. Après les vacances d'hiver, en plus des conférences évoquées, le rugby sera à l'honneur avec « le Pépé du Quercy », mais aussi l'histoire locale avec Carennac de la Révolution à la fin du XIXe siècle et Saint-Cirq-Lapopie aux XIVe et XVe siècles. Des paysanneries des tropiques seront présentées mais aussi les Étrusques et les effets de la pollution de l'air sur la santé. Sans oublier des tentatives philosophiques d'aborder tant le jeu et ses enjeux que l'universalité du Mal.

Ce qui pourrait s'apparenter à un « inventaire à la Prévert » est l'illustration à la fois de la grande variété des thèmes proposés par l'UPTC, susceptibles d'intéresser des publics divers, mais aussi de leur approfondissement dans des cycles.

Conférences gratuites pour les adhérents et 5 € pour les non-adhérents.

<https://uptc-cahors.org>

Nouvel article



THIBAUT SOUPERBIE · CULTURE · UNE

Université pour tous Cahors-Quercy : La conférence sur les intellectuels russes et ukrainiens reportée mais une rentrée toujours aussi attractive

Joli programme.

L'Université pour tous Cahors-Quercy commence cette année 2024 avec autant de propositions de conférences attractives que les années précédentes, touchant à de nombreux domaines de la connaissance et de la culture. Les intervenants, tous bénévoles, sont de bons spécialistes des questions traitées et ont pour objectif de faire partager leurs savoirs de façon documentée, claire et vivante. La présence d'un public en nombre sans cesse croissant en atteste aisément.

Après une interrogation sur l'existence d'une philosophie de l'écologie, c'est à une (re)-découverte du Requiem de Mozart que le public est invité puis à des réflexions argumentées et précises sur la loi de bioéthique comme sur le sens et la reconnaissance du travail. Des informations précieuses sur les causes du cancer et les méthodes pour s'en prémunir seront également données.

Des cycles déjà commencés comme ceux sur l'histoire des femmes, sur la Sicile, sur la bioéthique et sur la société du numérique se poursuivront avec de conférences telles que : les femmes des « années folles », l'italianité de la Sicile ou le printemps sicilien, la recherche sur l'embryon ou les cellules souches, les épidémies de « fake news » et comment déjouer les fausses informations virales.

Après les vacances d'hiver, en plus des conférences évoquées, le rugby sera à l'honneur avec « le Pépé du Quercy », mais aussi l'histoire locale avec Carennac de la Révolution à la fin du XIXème siècle et Saint-Cirq-Lapopie aux XIVème et XVème siècles. Des paysanneries des tropiques seront présentées mais aussi les Étrusques et les effets de la pollution de l'air sur la santé. Avec des tentatives philosophiques d'aborder tant le jeu et ses enjeux que l'universalité du Mal.

Recherche

Rechercher ici ...



Articles récents

Rugby : L'Entente Bretenoux-Biars-Vayrac-Gramat prend le meilleur sur Luzech

Rugby : Bonus défensif pour Gourdon XV contre Moissac

Cahors : L'appel du Conseil Citoyen de Terre Rouge à devenir « membre » ce 17 janvier à l'occasion de son assemblée générale

Luzech Rugby : La soirée de gala de l'amicale des joueurs, c'est le 27 janvier 2024

Stage et galette des rois pour le Taichi Chuan Pradines-Chansi

Ca

C

É

M

P

S

S

U

V

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉCO

CULTURE

SORTIES

SPORT

MAG

VIDÉOS

ENTREPRENDRE

LÉGALES

susceptibles d'intéresser des publics divers, mais aussi de leur approfondissement dans des cycles. La conférence exceptionnelle sur les intellectuels russes et ukrainiens face à la guerre prévue le 19 janvier est reportée à une date ultérieure. Conférences de l'UPTC gratuites pour les adhérents et il est demandé 5 euros aux non-adhérents.

> <https://uptc-cahors.org>.

Partager :

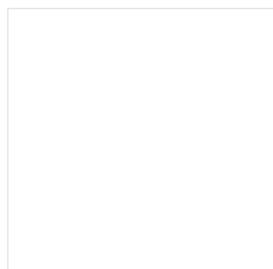
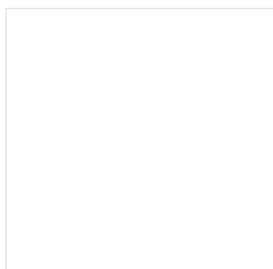
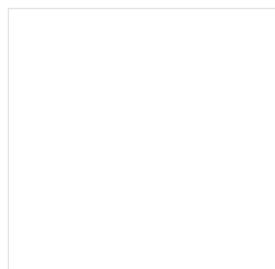
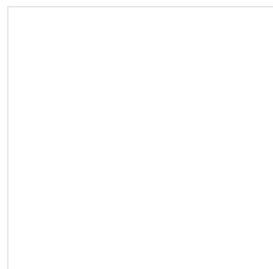
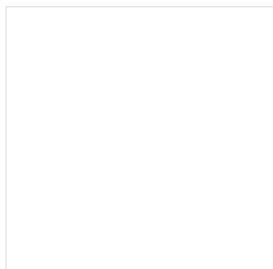
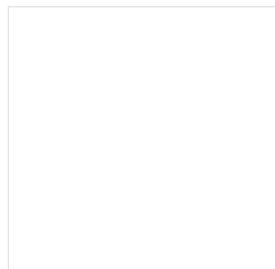
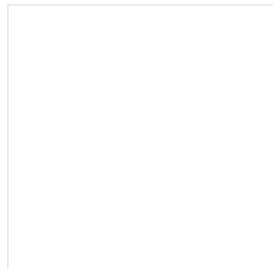
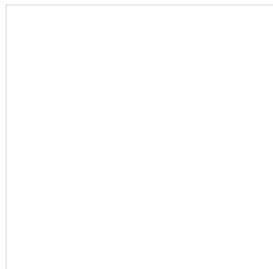
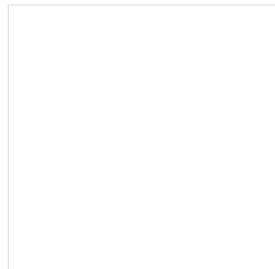
Post

Partager 9

Share



Récemment Publié



Medialot

Medialot c'est votre site d'actualité et de sorties dans le Lot. Retrouvez les infos et les bons plans dans nos pages et via nos comptes Facebook et Twitter.

Suivez-nous Twitter

Suivez l'actualité du Lot dès-à-présent et en direct grâce à notre compte Twitter.

Aimez-nous sur Facebook

Retrouvez nos publications sur Facebook si vous préférez, il suffit de nous liker et d'être fan.

FO et CGT organisent un débrayage à la MAEC, le PDG contre-attaque

Ce jeudi 11 janvier à 10 h, une centaine de salariés de la MAEC a participé à un débrayage organisé par les syndicats CGT et FO. Grégoire Libert, PDG, contre-attaque

Les syndicats FO et CGT de la MAEC, une société du Groupe Cahors, ont organisé un débrayage de deux heures jeudi 11 janvier, de 10 h à midi. Une centaine de salariés a arrêté le travail. Mal-être, conditions de travail qui se dégradent, les deux syndicats ont souhaité exprimer leur point de vue sur la situation de l'entreprise cadurcienne.

De son côté, le PDG Grégoire Libert, qui a racheté le groupe en octobre 2019, insiste sur la bonne santé de l'entreprise, qui selon lui va embaucher en 2024.

Les syndicats dénoncent

Pour les syndicats FO et CGT, la situation de l'entreprise MAEC, qui compte 250 salariés, n'est pas aussi idyllique que ne le laisse croire le PDG Grégoire Libert. Les deux syndicats ont organisé ce jeudi 11 janvier un débrayage auquel a participé une centaine de salariés. Jean-Claude Augusto, représentant de la CGT, et Almira Figueiredo, déléguée syndicale FO, se sont adressés à leurs collègues pour les alerter sur les risques qui planent sur leurs acquis. Et ont fait la liste des avantages que les salariés ont perdu depuis l'arrivée aux manettes de Grégoire Libert : fermeture de Cahors International, des départs en masse non remplacés, suppression de la prime des médailles... Les salariés ont reçu à leur re-



Almira Figueiredo, déléguée FO, et Jean-Claude Augusto, de la CGT, se sont adressés aux salariés réunis jeudi 11 janvier à l'entrée de la MAEC-Groupe Cahors. M. L.

tour de vacances de Noël un courrier leur annonçant la fin de plusieurs usages à compter du 1^{er} avril 2024 : attribution de congé pour enfant malade, versement d'une prime d'heure de nuit de 1,96 euro brut...

« Ça existe les entreprises sans 13^e mois, sans primes de production... Dans sa communication, Grégoire Libert dit que tout va bien. Pourquoi il ne redistribue pas aux salariés ? » explique Jean-Claude Augusto qui précise que « la hausse de salaire de 5 % est une régularisation par rapport au SMIC ».

Les représentants syndicaux parlent aussi de souffrance au travail et de mal-être chez les salariés. Ils évoquent la disparition tragique d'un salarié trois jours avant Noël, un cas d'AVC chez une salariée, des arrêts maladie qui se multiplient. À la demande de la CGT et de FO, une cellule d'aide psychologique sera mise en place dans l'entreprise ce vendredi 12 janvier de 10 h à 12 h.

Pour Michael, salarié à la MAEC depuis 10 ans, la situation se dégrade, le travail devient plus difficile. « Je suis vraiment dégoûté, il y a eu tellement de changements en 10 ans. On a eu un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi ndlr), qui a fait baisser la masse salariale. On rentre des vacances de Noël, on nous redemande de faire des efforts. Des efforts, on en fait depuis des années. En 2023, on a fait les efforts vu que la boîte n'allait pas très bien. On a fait trois mois de stocks. Je ne comprends pas, il n'y a pas de geste de la direction. »

Ce vendredi, Almira Figueiredo et Jean-Claude Augusto ont un rendez-vous en visio avec la secrétaire de cabinet de Bruno Le Maire pour évoquer la situation au sein de l'entreprise.

Le PDG positive

Suite au débrayage, le PDG Grégoire Libert a tenu à réagir, pour apporter un autre éclairage

sur, selon lui, le tableau trop noir décrit par les deux syndicats. « L'entreprise n'allait pas bien il y a quatre ans, elle était en dépôt de bilan. Quatre ans après, l'entreprise est toujours là, les salaires sont toujours versés, la société embauche. Le chiffre d'affaires est passé de 230 à 600 millions d'euros. L'entreprise recrute 200 personnes, dont 70 à Cahors. On repartage. Pendant 5 ans, avant que j'arrive, il n'y a pas eu de hausse de salaire. J'ai augmenté les salaires de 5 % en 2023. Il y aura d'autres hausses. Je développe l'entreprise, je recrute. Suite au PSE, des gens sont partis. Certains sont revenus depuis. »

Le PDG fait sien le slogan de Nicolas Sarkozy. « Travailler plus pour gagner plus. Nous avons mis en place des primes de productivité pour ceux qui veulent faire des heures supplémentaires. »

Sur le mal-être au travail exprimé par les syndicalistes, Grégoire Libert estime qu'« il n'y a pas de sujet ». « Le médecin du travail vient régulièrement. On répond aux demandes. »

Quant à la suppression de certains usages, le PDG explique qu'il y est obligé. « La loi impose cette nouvelle convention collective. On applique la loi. »

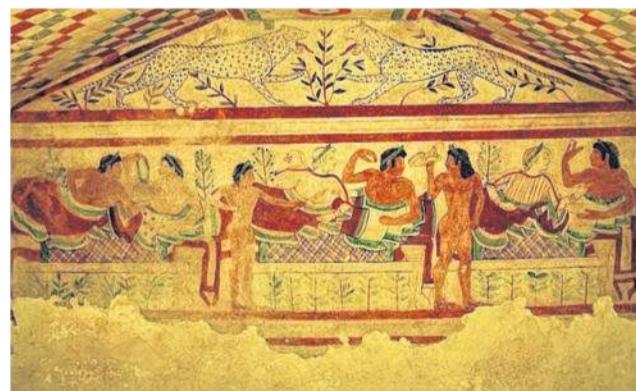
Grégoire Libert souhaite donner une image plus positive de l'entreprise, précisant que l'entreprise est sur les rangs pour un appel d'offre à un milliard d'euros. « Si je perds des marchés demain, je serai obligé de licencier. Je suis là pour protéger les salariés. »

• Marc LOUISON

UPTC. Une rentrée avec des conférences toujours aussi attractives

L'Université pour tous Cahors-Quercy commence cette année 2024 avec autant de propositions de conférences attractives que les années précédentes, touchant à de nombreux domaines de la connaissance et de la culture. Les intervenants, tous bénévoles, sont de bons spécialistes des questions traitées et ont pour objectif de faire partager leurs savoirs de façon documentée, claire et vivante. La présence d'un public en nombre sans cesse croissant en atteste aisément.

Après une interrogation sur l'existence d'une philosophie de l'écologie, c'est à une (re) découverte du Requiem de Mozart que le public est invité puis à des réflexions argumentées et précises sur la loi de bioéthique comme sur le sens et la reconnaissance du travail. Des informations précieuses



L'UPTC prévoit une conférence sur les Étrusques. UPTC

sur les causes du cancer et les méthodes pour s'en prémunir seront également données.

Des cycles déjà commencés comme ceux sur l'histoire des femmes, sur la Sicile, sur la bioéthique et sur la société du numérique se poursuivront avec de conférences telles que : les femmes des « années folles »,

l'italianité de la Sicile ou le printemps sicilien, la recherche sur l'embryon ou les cellules souches, les épidémies de « fake news » et comment déjouer les fausses informations virales.

Après les vacances d'hiver, en plus des conférences évoquées, le rugby sera à l'honneur avec « le Pépé du Quercy », mais

aussi l'histoire locale avec Carenac de la Révolution à la fin du XIX^e siècle et Saint-Cirq-Lapopie aux XIV^e et XV^e siècles. Des paysanneries des tropiques seront présentées, mais aussi les Étrusques et les effets de la pollution de l'air sur la santé. Avec des tentatives philosophiques d'aborder tant le jeu et ses enjeux que l'universalité du Mal.

Ce qui pourrait s'apparenter à un « inventaire à la Prévert » selon le célèbre Inventaire du poète est l'illustration à la fois de la grande variété des thèmes proposés par l'UPTC, susceptibles d'intéresser des publics divers, mais aussi de leur approfondissement dans des cycles.

Conférences de l'UPTC gratuites pour les adhérents et il est demandé 5 € aux non-adhérents.

■ <https://uptc-cahors.org>

ÉTUDES. Portes ouvertes au Purple Campus

Le Purple Campus Cahors lance sa campagne de recrutement et organise trois journées portes ouvertes le mercredi 24 janvier de 13 h 30 à 16 h 30, puis les samedis 3 février et 2 mars de 9 h à 16 h. Ces moments permettent de découvrir les formations en alternance de niveaux Bac à Bac + 3 dans les domaines du commerce et de la vente, de la gestion, et du sport animation.

Les formations : commerce, vente (VCO Vendeur Conseiller Omnicanal — niveau Bac, BTS MCO Management Commercial Opérationnel Bac+2, BTS NDRC Négociation et Digitalisation de la relation client Bac+2, Bachelor Responsable de développement Commercial Bac+3, Chargé de Clientèle Particuliers et/ou Professionnels de Produits Banque/Assurance Bac +3) ; gestion (BTS Gestion de la PME Bac+2) ; sport tourisme animation (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive éducateur sportif niveau Bac, animateur loisirs tourisme niveau Bac), et aussi l'école d'audioprothèse.

Loto du Rotary

Le Rotary Club Cahors Divona organise son grand loto annuel le samedi 20 janvier 2024, à l'espace Valentré de Cahors.

Plus de 4000 € de lots et bons d'achat sont à gagner. Premier lot : 1000 € en bons d'achat. Ouverture des portes à 19 h 30 pour un début de loto à 20 h 30.

Tarifs : 3 € e cartons, 13 € les 6, 20 € les 10 cartons.

Ce loto sera complété par la pesée du jambon et par une tombola. Un service de boissons, crêpes et café sera disponible.

Les bénéfices de ce loto solidaire seront utilisés pour les diverses actions associatives soutenues par le Rotary.

Circulation perturbée. En raison des travaux d'élagage réalisés par le service des espaces verts de la Ville de Cahors, la circulation des véhicules sera ralentie et réglementée par alternat avec feux tricolores quai Ségur-d'Aguesseau et quai Champollion, du lundi 22 janvier au vendredi 26 janvier 2024, de 8 h 30 à 16 h 30. Le stationnement des véhicules sera pour sa part interdit.

UPTC. Conférence sur l'Ukraine reportée

Pour des raisons de santé de l'intervenante, la conférence exceptionnelle animée par Galia Ackerman sur le thème « Les intellectuels russes et ukrainiens face à la guerre : une rupture inédite » initialement prévue le vendredi 19 janvier à 18 h à l'Espace Congrès Clément Marot à Cahors est reportée à une date ultérieure.

Les organisateurs de l'Université Pour Tous Cahors Quercy sont sincèrement désolés pour ce contretemps, et, en accord avec Galia Ackerman, espèrent reprogrammer cette conférence dans les meilleurs délais.

■ <https://uptc-cahors.org>



Galia Ackerman, la conférencière. UPTC

État civil

• Naissances

Lyzio Durand le 5 janvier 2024 à Cahors, Julia Valdinoci le 7 à Mauroux, Yaku Albarran Caceres le 8 à Les Pechs du Vers, Nolan Peduran le 8 à Cahors, Rafaël Eychenne Delsahut le 9 à Cahors.

• Décès

Jacqueline Garcia veuve Basroger le 5 janvier 2024 à Cahors, France Bergues veuve Moncoute le 5 à Saint-Pierre-Lafeuille, Paulette Russie le 6 à Cahors, Guy Décas le 6 à Gigouzac, Mireille Blondeau épouse Arquillié le 8 à Cahors, Georgette Hébrard veuve Alaux le 8 à Luzech, André Garcia le 9 à Prayssac, Huguette Cassagne épouse Rabaud le 9 à Cahors, Jean Valadié le 10 à Porte-du-Quercy, Robert Solignac le 12 à Aynac.

BUDGET PARTICIPATIF. Autonomie Alimentaire Cahors va financer plusieurs projets

L'association Autonomie Alimentaire Cahors œuvre pour un nouveau mode de production et d'auto-suffisance alimentaire. Elle fonctionne en collégiale, regroupant des dizaines de bénévoles actifs, chacun amenant ses compétences, à l'image de Manuel et de Christine, paysagistes, qui font partie des pionniers de cette aventure commencée il y a 3 ans et demi, sur les allées Fénelon, à Cahors, à l'Agora d'agriculture urbaine. Ses actions se sont poursuivies un an plus tard, au jardin-forêt du quartier de Cabessut, sur des parcelles mis à disposition par la municipalité.

Lors du conseil municipal du 18 décembre dernier, Autonomie Alimentaire Cahors, a été l'un des 4 lauréats du 2^e appel à projets citoyens, lancé par la commission extra-municipale du temps long, avec son projet « Mieux s'équiper face au changement climatique ». L'association recevra 8 561 € de la municipalité, qui serviront à financer plusieurs projets.

Les trois mares existantes, au jardin-forêt de Cabessut, ne sont pas suffisantes. Une 4^e sera construite, sécurisée, avec des marches. Elle sera entièrement réalisée par les bénévoles, lors d'une centaine d'heures de travail. De plus, Autonomie Alimentaire Cahors va acquérir une tondeuse-débroussailleuse. Cette dernière servira à dessiner les chemins entre les plantations. La tonte qui sera stockée, servira de paillage, et devrait remplacer l'actuelle utilisation du broyat. D'autres matériels durables, nécessaires au travail des bénévoles sur le jardin-forêt, seront acquis. Une partie des 8 561 € servira



Christine et Manuel, deux bénévoles d'Autonomie Alimentaire Cahors. Didier Quet

à développer les ateliers éducatifs, permettant de pouvoir diffuser sur place des films. Afin d'être autonomes et permettre de proposer de tels ateliers au jardin-forêt, l'association va acquérir une centrale électrique portative.

Bilan du jardin-forêt

En deux ans et demi, le jardin-forêt du quartier de Cabessut s'est bien développé. Depuis ses débuts, l'association fait appel au travail de citoyens volontaires, qui se réunissent tous les mercredis à 16 h, à l'Agora, sur les allées Fénelon, et tous les dimanches après-midis dès 14 h, au jardin-forêt de Cabessut.

Autonomie Alimentaire, tout en expérimentant sur un espace délimité de nouvelles formes d'agriculture, créé du lien social, et notamment au sein de l'abri qui surplombe le jardin-forêt, lieu de concertations et de réflexions. La toiture de cet abri permet de collecter l'eau de pluie, qui est stockée dans une mare. La toiture d'un

voisin permet d'alimenter deux autres mares. L'eau, ainsi stockée, permet d'arroser les arbres, arbustes et diverses plantations. La troisième mare permettra de compléter le dispositif.

Dans un premier espace, plusieurs plantations prennent place, grâce à l'investissement des bénévoles, à l'image de plantes maraîchères, comme en hiver, le persil, les poireaux, ou des vivaces, comme les fraises, les artichauts ou l'oseille. Cet espace est conçu en plusieurs strates, avec la canopée, les buissons, les arbres moyens, les arbustes, les buissons et les plantes couvre-sols.

Au sein du jardin-forêt, plusieurs variétés d'arbres prennent place. On trouve, sur cet espace, le poivrier de Sichuan, du fijuan ou du cudronie. »Plus il y a de diversité, plus il y a de résilience» insiste Christine.

Autonomie Alimentaire, à Cabessut, expérimente divers procédés visant à économiser l'eau et sans utiliser aucun produit chimique, par du paillage,

ou du décompactage de sol avec des grelinettes. L'association, qui pratique le compostage, utilise un prototype, le vélo-broyeur. Ce dernier, par l'activation de deux vélos, broie des jeunes rameaux, produisant du bois raméal fragmenté pour le paillage, rendant le sol plus fertile.

Les bénévoles utilisent aussi un autre procédé, qui consiste à désherber autour des plants et arbustes, et creuser un trou de 40 à 50 cm de profondeur pour casser la croûte issue du labour, afin que l'arbre ou le plant se développe. Dans ce trou est disposé du broyat, mis à disposition par la municipalité.

Tout ce qui est expérimenté, en cet espace, peut être reproduit, chez soi, à plus petite échelle.

Autonomie Alimentaire Cahors assure aussi de l'éducation à l'environnement, en transmettant des pratiques vertueuses de l'environnement et respectueuses du vivant. Tout au long de l'année, plusieurs ateliers thématiques sont organisés. Les prochains porteront sur la nutrition, le bien-être, et l'agriculture. Le troc de plantes et de graines devrait faire son retour à l'Agora, sur les allées Fénelon. Au printemps, un atelier sur le BRF, le Bois Raméal Fragmenté, sera organisé.

L'association, qui unit les compétences de dizaines de bénévoles, travaille avec le centre social de Terre-Rouge, dans le cadre de la Politique de la Ville, l'ALSH du quartier et l'Institut Médico-Educatif (IME) Génier.

Didier QUET

Page Facebook : Autonomie Alimentaire Cahors (46).

DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER. Recensement de la population

Comme chaque année désormais, le recensement se déroule à Cahors. Il a lieu du 18 janvier au 24 février 2024. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une

crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Un agent recenseur se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et

votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

La Banque Alimentaire se réunit



Aurélien Pradié, Pierre Gastal, Nelly Ginestet, Ginette Barbe, Francis Nadal, et Serge Pisu. Paule Béard

Samedi 13 janvier, le président de la Banque Alimentaire du Lot Pierre Gastal avait invité les partenaires de l'association pour partager la galette des Rois, dans ses locaux de la Zone d'Eglandières à Cahors.

Le député Aurélien Pradié, Nelly Ginestet vice-présidente du Département, les deux anciens présidents de la Banque Alimentaire, les bénévoles, les représentants des associations partenaires... plus de cinquante personnes ont répondu présentes à l'appel du président pour partager ces galettes des rois.

Pierre Gastal remercie les institutionnels pour leur aide financière, les bénévoles pour leur implication, ainsi que les associations partenaires pour la distribution de l'aide alimentaire pour les plus démunis. Malgré l'inflation, la collecte dans les supermarchés a été sensiblement plus importante que l'année précédente, montrant une implication toujours plus grande de la population.

Pendant cette réunion, le départ à la retraite de Serge Pisu, salarié multitalents de la Banque Alimentaire a été célébré. Un cadeau lui a été remis en remerciement pour ses bons et loyaux services. Les élus ont pris la parole pour congratuler les acteurs de la Banque Alimentaire, et confirmer leur aide à venir. [P. BÉARD]

Inscription pour Les Collines du Diable. Le trail nature des Collines du Diable se déroulera cette année le dimanche 25 février. Ce trail nature fait partie des épreuves incontournables autour de Cahors. Les Collines du diable sont classées dans les 100 meilleurs trails de France par le magazine Nature trail. Un trail avec 90 % de chemins qui vous fera découvrir les plus beaux sentiers sur les coteaux de Cahors. Deux circuits sont proposés : 12 km avec 541 m de dénivelé positif, départ 10 h ; et 25 km avec 1 040 m dénivelé positif, départ 9 h 30. Inscription sur <https://www.chrono-start.com>. Toutes les informations sur www.trailcollinesduiable.fr.

ÉCOLE DES MÉTIERS. Don aux apprentis menuisiers



Les responsables de Pons Menuiseries et de l'École des Métiers. École des Métiers du Lot

François Breil président et Frédéric Atlan vice-président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot recevaient ce mardi 9 janvier, Franck Pons et son épouse Véronique, représentant l'entreprise familiale Pons Menuiseries au sein de l'École des Métiers du Lot, venus leur faire un don de matériels professionnel.

François Breil remerciait très chaleureusement les deux chefs d'entreprise de Lamagdelaine, reconnus et appréciés pour leur savoir-faire et professionnalisme, pour le don de matériels en faveur des apprentis menuisiers lotois. « Avec ces nouveaux outils dédiés à l'usinage des fenêtres, nos élèves pourront ainsi s'entraîner, compléter et peaufiner leurs compétences dans ce domaine ».

Il précisait également que les effectifs de cette filière professionnelle sont en sensible augmentation grâce notamment à l'ouverture, depuis la rentrée, de la formation « Brevet Professionnel Menuiserie » dispensée par Régis Lagarrigue, professeur chargé de l'enseignement pratique.

Cette année l'École des Métiers du Lot accueille et forme 643 apprenants (620 apprentis et 23 adultes en reconversion professionnelle) dont 13 en CAP Menuiserie Installation, 9 en CAP Menuiserie Fabrication et 8 en Brevet Professionnel Menuiserie.